

EB8.R49 Tableaux et comités d'experts : Nominations

Le Conseil Exécutif

- 1. PREND ACTE** du rapport présenté par le Directeur général sur les experts qui, depuis sa septième session, ont été inscrits aux tableaux d'experts et invités à faire partie des comités d'experts, et
- 2. PRIE** le Directeur général de fournir au Conseil, pour examen lors de sa neuvième session, une liste complète de toutes les nominations d'experts.

(Adoptée à la huitième séance, 7 juin 1951)